Voilà!

Vision
SUR LE LAC

FÉVRIER 2018

HUMAINE

Vie municipale

VOS ÉLUS À L'ÉCOUTE

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 27 février et 27 mars

DÉJEUNERS DE LA MAIRESSE

Si vous souhaitez vous entretenir avec Me Paulus d'un sujet qui vous tient à cœur, d'un projet, d'une suggestion ou d'une problématique, vous êtes cordialement invités à participer aux déjeuners-causeries qui se tiennent à l'hôtel de ville le troisième samedi de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h.

Les prochains Déjeuners de la mairesse auront lieu les samedis 17 février et 17 mars. Joignez-vous à la discussion ! Veuillez confirmer votre présence en communiquant au 450 472-7310, poste 144.

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

Vous souhaitez recevoir les appels automatisés de la Ville lors de situations d'urgence ou lorsque des messages importants doivent vous être transmis ? Veuillez nous transmettre vos coordonnées (nom, adresse et téléphone) en écrivant à l'adresse suivante : **g.beala@vsmsll.ca** ou en appelant au 450 472-7310, poste 109. Vous pourrez ainsi recevoir nos messages sur votre téléphone à la maison ou sur votre cellulaire.

SOMMAIRE

Vie municipale **2** | Votre conseil **3** | Actualités **4** | Travaux publics **6** | Urbanisme **7** | Programmes **8** | Environnement **9** | Loisirs et culture **11** | Sécurité publique **20** | Organismes **22** | Nous joindre **24**

FRANÇOIS RACINE
District 1
f.racine@vsmsll.ca

JEAN-GUY LAJEUNESSE
District 2
jg.lajeunesse@vsmsll.ca

YVES LEGAULT
District 3
y.legault@vsmsll.ca

JEAN-GUY BLEAU
District 4
jg.bleau@vsmsll.ca

FRANÇOIS ROBILLARD
District 5
f.robillard@vsmsll.ca

FRÉDÉRIQUE LANTHIER
District 6
f.lanthier@vsmsll.ca

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec bonheur que je m'adresse à vous pour la toute première fois dans la nouvelle et magnifique grille graphique de votre *Vision sur le Lac !* Nous souhaitons constamment améliorer cet outil de communication afin qu'il réponde à vos attentes et reflète le caractère humain de notre belle communauté.

L'un des faits saillants de ce début d'année est assurément l'adoption d'un budget équilibré et responsable, qui confirme le gel du compte de taxes promis par mon administration l'automne dernier. De plus, nous investirons 10,1 M$ en 2018 dans différents projets ayant une incidence positive sur la qualité de vie de la population. Je vous invite à consulter les principales informations sur le budget dans les pages qui suivent.

Alors que la première moitié de la saison hivernale est déjà derrière nous, permettez-moi de vous rappeler les dispositions de notre réglementation concernant le déneigement : il est interdit de déposer, de souffler ou de pousser la neige sur le terrain d'un voisin, dans la rue ou sur les bornes d'incendie. C'est une question de sécurité et de civisme !

Quelques semaines encore avant la relâche scolaire, une pause salutaire avant d'entreprendre le dernier droit menant aux vacances estivales. Notre programmation pour cette semaine toute spéciale saura ravir vos enfants, sous la supervision d'animateurs enjoués et professionnels ! Inscrivez-les sans tarder au camp de la relâche scolaire.

La mairesse,

Me Sonia Paulus
s.paulus@vsmsll.ca

BUDGET 2018

...

Gel des comptes de taxes et investissements de 10,1 M $ dans différents projets

La mairesse, Me Sonia Paulus, a confirmé le gel des comptes de taxes et des investissements totalisant 10,1 M $ en 2018 par le biais de son Programme triennal d'immobilisations (PTI).

La taxe foncière résiduelle est maintenue à 0,7575 $ par 100 $ d'évaluation en 2018, alors que la taxe d'assainissement est réduite de 0,0739 $ à 0,0733 $ par mètre carré. Un gel est également appliqué à la tarification des matières résiduelles, de l'eau potable et des égouts sanitaires.

Maintien des investissements

L'administration marthelacquoise a également adopté le nouveau PTI qui prévoit des projets totalisant 10,1 M $:

- Un montant de 840 000 $ sera injecté au rehaussement de la digue pour protéger les personnes et leurs biens. La Ville est en attente d'une subvention.
- La construction du complexe aquatique commencera cette année pour une ouverture prévue en 2019. Ce projet de 9 M $, subventionné conjointement à hauteur de 6 M $, sera réalisé en partenariat avec la Ville de Deux-Montagnes. Les deux villes se répartiront, en parts égales, les coûts de construction et d'exploitation.
- Des feux de circulation seront installés à l'angle du chemin d'Oka et de la rue de l'Érablière, un investissement de 1,3 M $, partagé à 50 % avec la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac.
- La Ville investira 122 327 $ pour des aménagements autour du lac adjacent au parc Municipal, ainsi que 272 835 $ pour les autres parcs et espaces verts.

TAXATION

	2018	2017
TAXE RÉSIDUELLE	0,7575 par 100 $ d'évaluation	0,7575 par 100 $ d'évaluation
TAXE D'EAU RÉSIDENTIELLE	110 $	110 $
TAXE D'ORDURE RÉSIDENTIELLE	230 $	230 $
TAXE D'ÉGOUT SANITAIRE	71 $	71 $
TAXE D'ASSAINISSEMENT	0,0733 $ par mètre carré	0,0739 $ par mètre carré

BUDGET 2018

Dépenses 23 122 825 $

- 10 % Administration générale
- 1 % Greffe
- 22 % Sécurité publique
- 21 % Transport
- 18 % Hygiène du milieu
- 3 % Aménagement, urbanisme et développement
- 17 % Loisirs et culture
- 11 % Frais de financement
- -3 % Transfert aux activités d'investissement et affectations

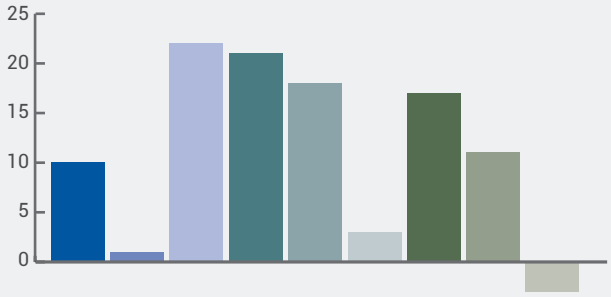

RÉPARTITION DU TAUX DE TAXES

de 0,7575 $ par 100 $ d'évaluation

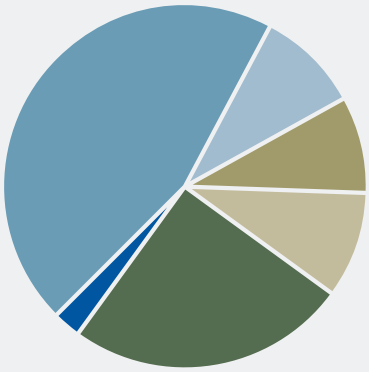

- Autres dépenses générales de la Ville **– 0,3449 $**
- Remboursement du service de la dette de l'ensemble du territoire **– 0,0697 $**
- Quotes-parts des dépenses du Service de la prévention des incendies **– 0,0646 $**
- Quotes-parts de la municipalité relatives aux dépenses (ARTM, MRC, CMM) **– 0,0717 $**
- Quotes-parts des dépenses du Service de police **– 0,1904 $**
- Quotes-parts des dépenses du Service de répartition 911 **– 0,0162 $**

TAXES MUNICIPALES 2018

Premier versement

Veuillez noter que le premier versement du compte de taxes 2018 doit être acquitté au plus tard le lundi 5 mars. Il est important de joindre le coupon détachable à votre paiement.

Prochains versements

Mardi 5 juin
Mercredi 5 septembre
Lundi 5 novembre

ENLÈVEMENT DE LA NEIGE

Quelques rappels !

Nous avons constaté que certains citoyens poussent la neige qui se trouve sur leur propriété directement dans la rue. Nous vous rappelons que la neige ne doit pas être déposée sur :

- les chemins publics ;
- les trottoirs ;
- les sentiers récréatifs ;
- les places publiques ;
- les terrains privés (à moins d'avoir le consentement du propriétaire) ;
- les bornes d'incendie.

Par mesure de sécurité, nous vous rappelons également qu'il est très important que les bornes d'incendie soient accessibles en tout temps afin de ne pas nuire aux interventions d'urgence.

Si vous avez confié l'enlèvement de la neige sur votre propriété à un entrepreneur, assurez-vous que celui-ci possède un permis de la Ville. Convenez avec lui du meilleur endroit où déposer la neige, afin qu'il ne la souffle pas dans la rue ou sur le terrain du voisin.

Bacs pour les collectes

Tout obstacle se trouvant sur la chaussée peut ralentir considérablement les opérations de déneigement. Nous vous rappelons que les bacs destinés aux différentes collectes ne peuvent être sortis avant 20 h la veille du jour fixé pour la collecte. Les contenants vides doivent être retirés au plus tard à 20 h le jour de la collecte. S'il vous plaît, veuillez déposer vos bacs à un mètre à l'intérieur de votre entrée privée et non dans la rue ni sur le trottoir.

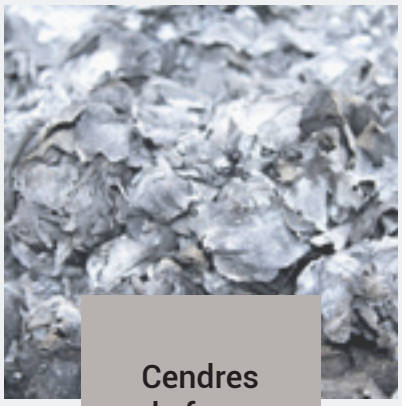

Cendres de foyer

Les cendres que vous récupérez de votre foyer doivent être déposées dans un contenant métallique à fond surélevé, à l'extérieur, loin de toute matière combustible. Comme les cendres peuvent être chaudes pendant plusieurs jours, il est important d'être très prudent et de ne jamais les mettre directement dans votre bac.

Une fois qu'elles sont éteintes et refroidies, elles peuvent être jetées dans le bac brun, avec les matières organiques, où elles contribueront au compostage.

Collecte des gros rebuts

Le 2e jeudi de chaque mois, les résidents de Sainte-Marthe-sur-le-Lac peuvent se départir des gros rebuts tels que petits meubles, matelas et autres menus objets en les déposant en bordure de leur propriété la veille ou avant 7 h le jour de la collecte des gros rebuts. Notez que les branches, les morceaux de bois, les planchers, les débris de rénovation ou de construction, les sacs de plastique ne sont pas ramassés lors de ces collectes.

PERMIS ET CERTIFICATS

...

Notre service, en chiffres ! Bilan 2017

125
BÂTIMENTS ACCESSOIRES (cabanons, remises et garages)

326
ARROSAGES, ARBRES, REMBLAIS, ETC.

7
ENSEIGNES COMMERCIALES

28
OCCUPATIONS RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES

94
NOUVELLES PISCINES

115
NOUVELLES CONSTRUCTIONS (unifamiliales, jumelées, condos = 182 nouvelles unités)

195
RÉNOVATIONS ET AGRANDISSEMENTS

35
LOTISSEMENTS

VOUS AVEZ BESOIN D'UN PERMIS ?

La majorité des travaux d'aménagement nécessite un permis. Vous pouvez vous informer si un permis est nécessaire en contactant le Service de l'urbanisme (450 472-7310, postes 122 et 212) ou en consultant le site Web de la Ville à l'adresse vsmsll.ca sous l'onglet Demande de permis. Vous pouvez également envoyer un courriel à **urbanisme@vsmsll.ca.**

UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES

Le programme *Une naissance, deux arbres* est une initiative environnementale permettant aux parents de poser un geste écologique pour souligner l'arrivée de leur enfant. Si admissibles, les familles inscrites recevront une essence d'arbre préalablement choisie qu'elles devront planter sur leur propriété ou à l'intérieur des limites de la ville. Pour chaque arbre remis, un deuxième sera planté par la Ville dans une placette ou un espace vert du territoire. Vous êtes invité à télécharger le formulaire d'inscription au **www.vsmsll.ca/vie-municipale/programmes/** et à vous présenter à l'hôtel de ville muni de ce formulaire rempli ainsi que des documents suivants :

- une pièce justificative indiquant la date de naissance ou d'adoption de l'enfant ;
- un document prouvant que l'un des deux parents était **propriétaire et résident** sur le territoire de Sainte-Marthe-sur-le-Lac au moment de la naissance ou de l'adoption.

Vous devez faire parvenir une photographie en couleurs de l'enfant (en format JPEG) qui sera par la suite utilisée pour produire le certificat à l'adresse suivante : **m.poirier@vsmsll.ca**.

La cérémonie de remise des certificats est prévue en octobre et la distribution des arbres se fera la semaine suivant la remise. La date limite pour s'inscrire est le **31 août 2018.**

Témoin d'une ville en pleine croissance

AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac est fière d'encourager l'utilisation de couches réutilisables afin de réduire l'enfouissement. Ainsi, elle accorde aux parents d'enfants de 18 mois et moins qui résident sur son territoire une aide financière pour l'achat de ce type de couches. Sur présentation d'une preuve d'achat (facture originale ou reçu de caisse valide d'un commerçant) de couches réutilisables d'une valeur de 200 $ et plus, avant les taxes, les familles participantes recevront un remboursement de 150 $ selon les fonds disponibles.

Une limite d'un remboursement de couches réutilisables par enfant et par année civile s'applique. Si vous souhaitez obtenir un remboursement, téléchargez le formulaire approprié sur le site Web de la Ville et présentez-vous à l'hôtel de ville muni des documents demandés.

BANNISSEMENT DES SACS DE PLASTIQUE À USAGE UNIQUE

À compter du 22 avril 2018, la Ville de Sainte-Marthe-sur-Le-Lac joindra le mouvement initié par la Communauté métropolitaine de Montréal qui vise à protéger l'environnement en bannissant la vente et la distribution des sacs de plastique à usage unique.

Au cours des dernières années, nous avons posé de nombreux gestes pour protéger notre environnement et devenir une ville écoresponsable.

Seulement 14 % de ces sacs sont récupérés.

Pourquoi bannir les sacs de plastique à usage unique ?

Actuellement, entre 1,4 et 2,7 milliards de sacs d'emplettes, principalement des sacs de plastique, sont distribués chaque année au Québec. En plus d'être une nuisance visuelle, les sacs de plastique perdus ont des impacts importants sur les écosystèmes terrestres et marins, et leur décomposition peut prendre jusqu'à 1000 ans. Les particules de plastique ingérées par la faune océanique entrent dans la chaîne alimentaire, dont l'humain fait partie.

Au cours de l'année 2018, un règlement municipal entrera en vigueur et une campagne d'information sera déployée. Les détails concernant les types de sacs visés par l'interdiction seront notamment précisés.

jusqu'à

1 000 ANS

pour se décomposer

RECYCLAGE DES APPAREILS ET JEUX ÉLECTRONIQUES

Vous pouvez venir porter au garage municipal, sans frais, vos appareils électroniques en fin de vie, où ils seront gérés en vertu des normes environnementales les plus rigoureuses.

Après la collecte et le triage, les produits sont acheminés à un centre de recyclage afin d'en retirer les substances préoccupantes pour l'environnement.

Toutes les autres matières sont séparées pour récupérer les éléments recyclables comme le verre, le plastique et le métal qui pourront ensuite être transformés en nouveaux produits.

Appareils acceptés

- Ordinateurs et périphériques : souris, clavier, haut-parleur, moniteur, imprimantes.
- Consoles de jeux vidéo, manettes, jeux portables (sans les piles).
- Téléviseurs, lecteurs DVD, téléphones cellulaires et traditionnels.
- Radios, caméras, radios-réveils, écouteurs.

Dans le doute, n'hésitez pas à nous contacter durant les heures d'ouverture au 450 472-7310 au poste 111.

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Horaire d'hiver

Nous vous rappelons que la collecte des matières organiques a lieu le 3e lundi du mois jusqu'à la fin mars. L'horaire hebdomadaire régulier reprendra le 2 avril.

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

...

Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook et Twitter afin de rester informés sur ce qui se passe dans votre ville et interagir avec votre communauté

Actualités

Communiqués, ventes-débarras, rappels saisonniers, etc.

Loisirs

Programmation, activités spéciales, patinoires, camps, etc.

Événements

Fêtes thématiques, conférences, concerts d'été, expositions, etc.

Pour nous rejoindre, rien de plus facile !

Facebook.com/vsmsll ou à partir de notre site Web vsmsll.ca retrouvez l'icône

Suivez-nous sur Twitter
Twitter.com/vsmsll

Voilà!

UNE VILLE INTELLIGENTE !

Votre plateforme de communication citoyenne. Créer votre dossier personnalisé pour :

- avoir accès à votre compte de taxes ;
- vous inscrire à toutes les activités offertes par la Ville ;
- recevoir des messages importants ;
- suivre le calendrier de collectes ;
- et bien plus !

Une application mobile est aussi disponible !

VIVE L'HIVER !

...

Relâche scolaire

Activités culturelles

Défi santé

Programme d'accompagnement du camp d'été

LES MODALITÉS

...

Pour les inscriptions au camp de la relâche

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Résident : 5 au 18 février

Non-résident : 12 au 18 février

LIEU D'INSCRIPTION

En personne : au Service des loisirs et de la vie communautaire.
99, rue de la Mairie.

Horaire d'ouverture :
Lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi de 8 h 30 à midi

En ligne : vsmsll.ca

CARTE DU CITOYEN ET DU NON-RÉSIDENT

Une carte de citoyen ou du non-résident doivent être valide au moment de l'inscription. Consultez la section Carte du citoyen sur le site Web **vsmsll.ca** pour plus d'information.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

En personne : argent comptant, carte de crédit et paiement direct.

En ligne : carte de crédit seulement.

INSCRIPTION TARDIVE

À compter du 19 février, des frais de 15 $ par participant par transaction s'ajouteront aux frais du camp de la relâche. Aucune inscription ne sera acceptée après le lundi 26 février, 16 h 30.

CAMP DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

DE LA VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

DU **5 AU 9 MARS** 2018

Une semaine de pur plaisir attend vos enfants de 5 à 12 ans !

AU PROGRAMME

Bricolages, jeux d'intérieur et de plein air, activités sportives et plusieurs surprises !

TARIFS*

Le service de garde est inclus !

SEMAINE COMPLÈTE
Lundi au vendredi **125 $**

À LA JOURNÉE **30 $**

ENDROIT

École secondaire Liberté-Jeunesse
2919, boul. des Promenades

HORAIRE

CAMP
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

SERVICE DE GARDE (inclus)
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 8 h 30 et de 16 h à 18 h

ACTIVITÉS OPTIONNELLES

+15 $ chacune

Personnalisez la semaine de relâche de votre enfant en y ajoutant une ou plusieurs activités !

Les activités ont lieu à l'école, en après-midi.

- **5 MARS** SPIKE BALL | 5 à 12 ans
- **6 MARS** MARS ET SES ROBOTS | 5 à 12 ans
- **7 MARS** INITIATION AU CIRQUE | 5 à 12 ans
- **8 MARS** THÉÂTRE | 5 à 8 ans
- **8 MARS** IMPROVISATION | 9 à 12 ans

*Pour les non-résidents, tous les coûts sont majorés de 100 %.

HUMAINE

INSCRIPTION JUSQU'AU 18 FÉVRIER

Description complète des activités, horaire et modalités d'inscription :
vsmsll.ca / loisirs-et-culture / loisirs-et-vie-communautaire / **camps** /

Information
450 472-7310, poste 145

LA BIBLIOTHÈQUE

...

À la fois un lieu paisible qui incite à la détente, tout comme un lieu inspirant et stimulant.

HORAIRE RÉGULIER

Nous sommes de retour à l'horaire régulier depuis le 3 janvier et ce, jusqu'à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque. La chute à livres demeure disponible en tout temps pour le retour des documents.

Lundi, mardi et jeudi de 14 h à 20 h
Mercredi et vendredi de 10 h à 20 h
Samedi de 10 h à 16 h
Dimanche de 13 h à 16 h

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

Avancements des travaux de la nouvelle bibliothèque

La construction extérieure étant maintenant terminée, nous aménageons présentement les différentes aires intérieures et intégrons les nouveaux systèmes informatiques. Les dates touchant la fermeture de la bibliothèque en vue du déménagement seront communiquées prochainement. Certaines mesures seront prises afin de faciliter la transition et de répondre aux besoins des citoyens durant la fermeture. Surveillez le *Vision sur le Lac* d'avril afin de connaître les détails ainsi que le site Web sous l'onglet « Construction d'une nouvelle bibliothèque ».

Nouveau catalogue de la bibliothèque

Koha de InLibro

Le nouveau catalogue en ligne Koha de l'entreprise InLibro vous permet de rechercher des documents présents à la bibliothèque municipale, mais aussi d'accéder à votre dossier d'abonné.

Connecté à votre compte depuis n'importe quel ordinateur muni d'un accès internet, vous êtes, par exemple, en mesure de :

- Renouveler des documents empruntés ;
- Effectuer des réservations et de les suspendre ;
- Faire des suggestions d'achat ;
- Créer des listes de documents ;
- Consulter votre historique de lecture.

Des avis peuvent vous être envoyés par courriel pour vous rappeler l'expiration d'un prêt ou le retard d'un document. Informez-vous sur les fonctionnalités du nouveau catalogue auprès du personnel !

Tout changement technologique requiert de l'adaptation. Pendant la période de transition, des ajustements sont donc à prévoir. L'équipe de la bibliothèque vous remercie à l'avance de votre compréhension et de votre patience.

SUGGESTIONS DE LECTURE

Les nouveautés

ADULTE

Titre : *Vivre l'hiver au Québec*
Auteur : Normand Cazelais
Éditions : Fides

Ce magnifique ouvrage, abondamment illustré, aborde l'hiver sous tous ses aspects, en privilégiant les dimensions sociales et culturelles, sans oublier bien sûr la géographie et l'histoire, l'architecture et l'alimentation, la faune et la flore.

JEUNESSE

Titre : *L'ABC des filles 2018*
Auteure : Catherine Girard-Audet
Éditions : Les malins

La Presse + a sacré Catherine Girard-Audet Personnalité de la semaine dans son édition du 9 septembre parce « qu'elle tente notamment de briser les dogmes et de valoriser l'éducation auprès des filles ». Le quotidien ne manque pas de souligner sa série à succès *La vie compliquée de Léa Olivier* et son *ABC des filles* « vendu dans 23 pays qui atteint le million d'exemplaires cette année ».

Club de lecture pour adultes

Mardi à 10 h
Jeudi à 20 h

La saison d'hiver du club de lecture est en cours. Venez partager vos coups de cœur littéraires autour d'un bon café !

Inscription en tout temps
450 472-7310, poste 101.

Gratuit pour les citoyens, 10 $ par session pour les non-résidents.

La carte du citoyen ou du non-résident est obligatoire.

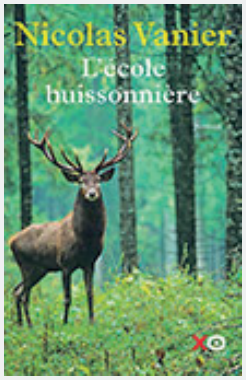

Coup de cœur du Club de lecture – Groupe du mardi

Titre : *L'École Buissonnière*
Auteur : Nicolas Vanier
Éditions : XO Éditions

Pour Paul qui n'a jamais rien connu d'autre que la banlieue parisienne, la découverte de la nature sauvage de la Sologne est fascinante. Confié au garde-chasse bourru du domaine du comte de La Fresnaye, le jeune garçon fait la connaissance du braconnier le plus rusé du pays. Sur les bords de la Loire se noue alors une amitié sincère entre l'homme des bois et le gamin des villes, et Paul découvre les secrets de la nature et goûte à la liberté. Jusqu'au jour où il tombe sur un cerf majestueux qu'il veut protéger des hommes. Une quête qui le confrontera au secret de sa propre naissance... Ce roman d'apprentissage a fait l'objet d'une adaptation cinématographique. C'est aussi une réflexion sur l'identité, l'amitié, le respect de la nature, l'amour articulé autour de personnages attachants.

Bonne lecture !

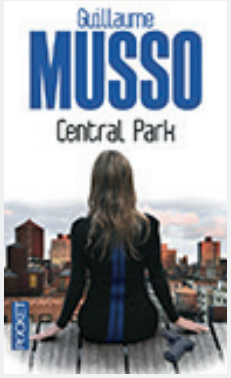

Coup de cœur du Club de lecture – Groupe du jeudi

Titre : *Central Park*
Auteur : Guillaume Musso
Éditions : Pocket

Alice et Gabriel n'ont aucun souvenir de la nuit dernière. Pourtant, ils ne sont pas près de l'oublier. New York, 8 heures du matin. Alice, jeune flic parisienne, et Gabriel, pianiste de jazz américain, se réveillent menottés l'un à l'autre sur un banc de Central Park. Ils ne se connaissent pas et n'ont aucun souvenir de leur rencontre. La veille au soir, Alice faisait la fête avec ses copines sur les Champs-Élysées tandis que Gabriel jouait du piano dans un club de Dublin. Impossible ? Et pourtant.

ACTIVITÉS CULTURELLES

...

Plusieurs événements ponctuels à saveur artistique

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS CULTURELLES

Inscription en ligne vsmsll.ca

La carte du citoyen valide est obligatoire.

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents (carte du non-résident obligatoire).

HEURE DU CONTE

3 à 8 ans

Centre communautaire
99, rue de la Mairie

L'heure du conte est une belle activité culturelle et littéraire, qui comprend la lecture de contes et la confection d'un bricolage selon une thématique amusante.

Prochaines animations

Conte de la Saint-Valentin
Mardi 13 février à 18 h 45

Contes de princes et princesses
Mardi 20 mars à 18 h 45

Conte de Pâques
Mardi 17 avril à 18 h 45

LES TOUT-PETITS CONTES

12 à 36 mois

À la bibliothèque

Cette activité permet aux tout-petits de découvrir les livres à travers de très belles histoires. Des jeux et des bricolages thématiques s'ajoutent à l'activité.

Prochaines animations

Mercredis 7 février et 11 avril à 10 h

LES CONTES DORÉMI

6 à 18 mois

À la bibliothèque

Les Contes DoRéMi permettent d'éveiller les sens des bébés à l'aide de chansons, d'instruments de musique, de livres en carton ou en tissu et d'objets à regarder ou à toucher. Les thèmes de cette activité sont en lien avec l'univers que connaissent les bébés : manger, dormir, prendre son bain, jouer, se faire câliner, etc.

Prochaines séances

Samedis 20 janvier et 17 mars
de 9 h 15 à 9 h 45

BRICOLAGE DE PÂQUES : LES JOYEUX LAPINS !

5 à 12 ans

Au centre communautaire

Pâques est à nos portes et la nature s'éveille. Joins-toi à nous pour une activité sur les joyeux lapins. Viens créer un paysage féérique où les lapins sont heureux de vivre et où la nature est à l'honneur.

Dimanche 25 mars à 10 h

CLUB DE LECTURE DU RAT BIBOCHE – REPORTÉ À L'AUTOMNE

3 à 6 ans

En raison du déménagement de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux, le Club de lecture du Rat Biboche sera reporté à l'automne. Consulter le *Vision sur le Lac* du mois d'août pour connaître les dates et la programmation.

ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Gratuit pour les citoyens, 5 $ pour les non-résidents. Votre enfant doit détenir une carte de citoyen ou du non-résident valide.

Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

Inscriptions en ligne
vsmsll.ca (places limitées)

LES JEUX AUTOUR DU MONDE – JOUER SANS FRONTIÈRES !

6 à 12 ans

Discussion et découvertes sur les jeux traditionnels de différents pays. Nous apprenons en jouant les règles des jeux présentés. L'atelier inclut une partie bricolage de jeux que tu pourras apporter à la maison.

Lundi 5 mars à 13 h 30

SPECTACLE DE PETIT LOUP ET LE WINDIGO

Parents et enfants

Une histoire interactive de tendresse et de bravoure au temps des Amérindiens.

Mardi 6 mars à 18 h 30

YOGA-CONTE

6 à 12 ans

À partir d'un conte, les enfants seront invités à vivre une séance de yoga. Le tout se passe dans une ambiance ludique et créative !

Jeudi 8 mars à 10 h
Matériels requis : tenue sportive et tapis de yoga

SÉRIE DE CONFÉRENCES SUR LA PHOTOGRAPHIE

Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

Michel Proulx

La photographie minimaliste/ contemplative

L'approche contemplative met l'accent sur votre capacité à voir les sujets différemment et sur l'importance de « nettoyer » vos compositions en ne gardant que l'essentiel du message visuel.

Vendredi 23 février à 19 h 30

Éric Constantineau

La photographie panoramique ultra haute définition

Cette conférence nous montre les concepts de photographie panoramique, les nouvelles techniques et bien sûr des exemples époustouflants !

Vendredi 30 mars à 19 h 30

Inscription

Pour les résidents – **GRATUIT** !
Carte du citoyen obligatoire
Inscription en ligne **vsmsll.ca**

Non-résidents – 10 $ par conférence
Inscription au 450 472-7310, poste 145

En collaboration avec le Club Photo de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

ACTIVITÉS SPÉCIALES ET ÉVÉNEMENTS

...

Humaine et active !

FORMATION PREMIERS SOINS

Le samedi 11 novembre dernier, la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offrait gratuitement à ses citoyens une formation en premiers soins et RCR. Une quarantaine de Marthelacquois sont donc repartis avec une certification valide pour deux ans et, surtout, les acquis nécessaires pour intervenir en cas de situation d'urgence. La prochaine formation aura lieu à l'automne 2018 et tous les renseignements se trouveront à l'intérieur du *Vision sur le Lac* de cette période.

ESPACE LIBRE ACTION

Ouvert à tous

Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

Tous les lundis de 9 h à 11 h 30, venez profiter d'une grande salle où bouger et vous amuser entre petits amis. Cette activité permet aux enfants de développer leur créativité et leurs habilités sociales et motrices. La présence du parent est obligatoire en tout temps.

Gratuit

GARDIENS AVERTIS

11 ans et plus

Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

Quelques places sont encore disponibles pour la formation de gardiens avertis qui se déroulera le :

Samedi 21 avril de 8 h 30 à 16 h 30

Coût : 45 $

DÉFI SANTÉ

Le Défi Santé, c'est le rendez-vous annuel qui invite tous les Québécois à mettre leur santé en priorité. Concrètement, les participants s'engagent à poser des gestes simples tout le mois d'avril pour atteindre trois objectifs :

- Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour,
- Bouger au moins 30 minutes par jour (et pour les jeunes, c'est au moins 60),
- Favoriser son sommeil.

Inscrivez-vous dès maintenant en visitant le site **defisante.ca** : trucs, recettes et vidéos vous attendent.

PARTICIPEZ AUX ACTIVITÉS GRATUITES EN AVRIL

...

Initiation à la méditation

SUP fitness et SUP yoga intérieur

Hoop fitness

Entraînement Gym extérieur

Conférence - Manger santé pour moins cher, c'est possible !

Pour tous les détails des activités offertes par la Ville, visitez notre site Web **vsmsll.ca**

FÊTE DES AÎNÉS 2017

Un autre grand succès !

C'est dans une atmosphère chaleureuse et conviviale que près de 500 citoyens âgés de 65 ans et plus se sont rassemblés, le 6 décembre dernier, à l'occasion de la traditionnelle Fête des aînés au Pavillon Jeunesse Optimiste. Au menu, repas traditionnel, cadeaux, photo, animation et danse. Tout était en place pour réchauffer la salle !

À cette occasion, nous avons honoré nos concitoyens de 90 ans et plus, dont une dame ayant atteint l'âge vénérable de 101 ans ! Nous leur souhaitons encore de belles années dans notre ville.

Nous tenons à remercier nos nombreux partenaires et bénévoles qui ont contribué à faire de cet événement un succès.

PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

Surveillez la programmation du printemps 2018 sur notre site Web. Les inscriptions commencent le lundi 26 mars.

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DU CAMP D'ÉTÉ

L'équipe du camp de jour de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac offre un programme d'accompagnement aux enfants ayant des besoins particuliers. Ce soutien est offert dans une perspective d'intégration et d'inclusion au camp de jour régulier.

Nous vous invitons à remplir la fiche d'évaluation se trouvant sur notre site Web et à nous la faire parvenir avant le 16 mars par courriel à **inscriptions@vsmsll.ca**.

Prenez note que la fiche d'évaluation ne remplace pas l'inscription. Vous devrez ensuite inscrire votre enfant au camp de jour.

HORAIRE DES PATINOIRES EXTÉRIEURES

Chalet du parc Municipal (3100, rue Laurin)

Avec surveillance, chalet ouvert

HORAIRE RÉGULIER

Lundi au vendredi de 16 h à 22 h
Samedi et dimanche de 10 h à 22 h

RELÂCHE SCOLAIRE DU 5 AU 11 MARS INCLUSIVEMENT

Lundi au vendredi de 10 h à 22 h

Lors de tempêtes ou de mauvais temps, le chalet municipal sera fermé. Aucun flânage ne sera toléré dans les chalets municipaux.

Autres patinoires, sans surveillance

PATINAGE LIBRE JUSQU'À 22 h*

Parc Clair de lune,
333, 6e Avenue

Parc Roland-Laliberté,
25, 13e Avenue

Parc Maurice-Binette,
60, 31e Avenue

Parc des Anges, rue des Anges

* Prendre note que ces patinoires n'ont pas de chalet.

Renseignements :
450 472-7310, poste 145

INSCRITE AU REGISTRE PROVINCIAL DES DEA PUBLICS

Parce que chaque minute compte !

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le Lac est heureuse d'annoncer l'enregistrement de ses défibrillateurs externes automatisés (DEA) au registre provincial des DEA publics au Québec, qui vise à améliorer la survie faisant suite à un arrêt cardiorespiratoire en minimisant le délai avant la défibrillation.

Le registre provincial de DEA publics au Québec est assorti d'une application mobile nommée DEA – Québec, téléchargeable gratuitement sur les appareils Apple ou Android. Cette application permet de localiser rapidement le défibrillateur le plus près, ainsi que tous les DEA publics de la province. Le registre provincial sert dans un deuxième temps aux centres de communication santé (911) lors des appels médicaux urgents.

Le projet est géré par l'équipe de la Fondation Jacques-de Champlain.

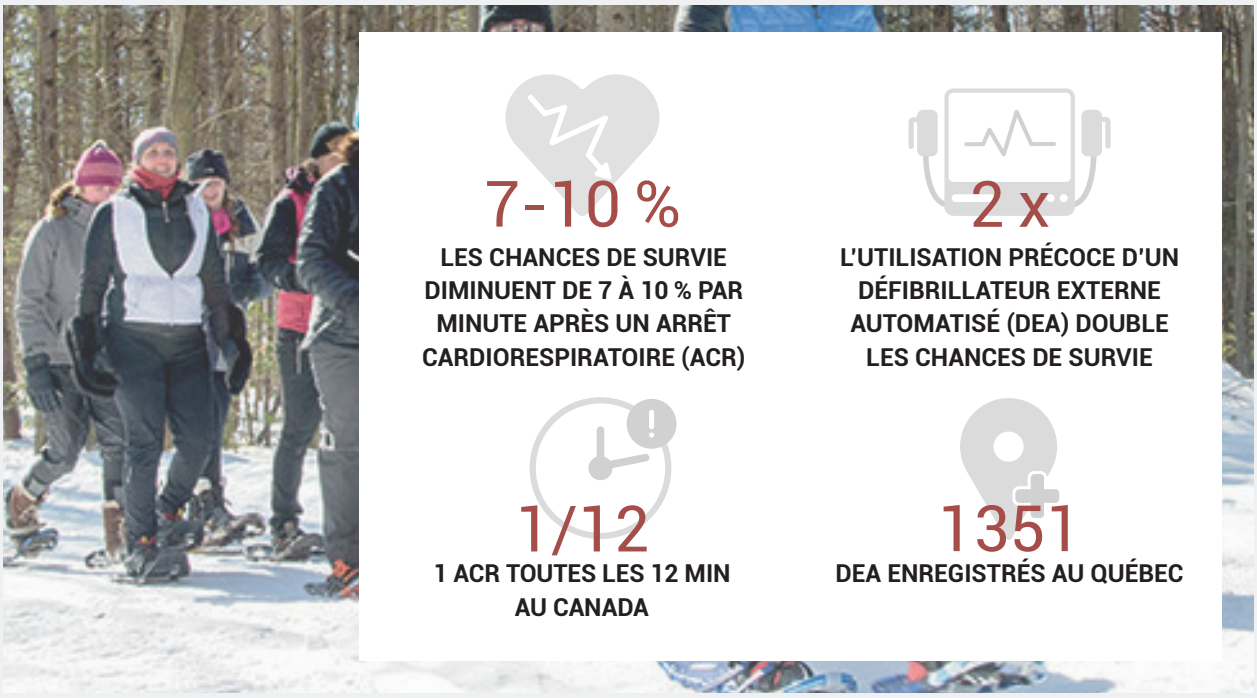

Emplacement* des DEA dans la ville

Centre communautaire 99, rue de la Mairie | **Garage municipal** 2960, boul. des Promenades | **Hôtel de ville** 3000, chemin d'Oka | **Pavillon Jeunesse Optimiste** 3014, chemin d'Oka | **Plage de la Sablière** 43e avenue | **Parc Municipal** 2 DEA, 1 par chalet, 3100, rue Laurin

* Notez que les DEA sont accessibles seulement durant les heures d'ouverture des bâtiments.

Téléchargez l'application maintenant.
Chaque seconde compte !

Jacquesdechamplain.com

LES POMPIERS AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Pour la 20e année consécutive, la Fraternité des pompiers et le personnel administratif du Service de sécurité incendie intermunicipal Deux-Montagnes/ Sainte-Marthe-sur-le-Lac ont tenu, le 9 décembre dernier, leur barrage routier annuel.

Grâce à tous ceux qui ont généreusement donné malgré ce temps de l'année hautement sollicité, nous avons pu recueillir la formidable somme de 13 200 $! Ces 20 dernières années, la Fraternité des pompiers a amassé plus de 210 000 $, redistribués dans notre communauté.

Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Marthe-sur-le-Lac et Dépannage St-Agapit de Deux-Montagnes ont chacun reçu 6 600 $, ce qui leur a permis d'aider un grand nombre de familles dans le besoin de la région.

Si vous souhaiter contribuer durant l'année, vous pouvez contactez ces deux organismes qui recevront vos dons avec grand plaisir :

- Chevaliers de Colomb,
  Sainte-Marthe-sur-le-Lac : 450 491-7453
- Centre Dépannage Saint-Agapit,
  Deux-Montagnes : 450 473-7450

Un immense MERCI à nos bénévoles ainsi qu'à tous les donateurs de votre GRANDE générosité ! Vous avez contribué à rendre le temps des fêtes de plusieurs concitoyens plus joyeux cette année !

De la part de votre
Service de sécurité incendie
Bonne année 2018 !

SOYEZ PRÉVOYANT !

Saviez-vous que la majorité des vols de souffleuse sont commis en plein jour ?

Lorsqu'arrive enfin la saison hivernale, viennent avec elle de nombreux beaux moments en plein air. Cependant, elle peut aussi apporter son lot de malheurs imprévus, tels qu'une augmentation des accidents de la route… et des vols de souffleuses.

Les policiers de votre Service de police désirent vous rappeler ces quelques conseils :

- Si vous devez laisser votre souffleuse à l'extérieur, attachez-la avec une chaîne de métal et un cadenas et veillez à la couvrir à l'aide d'une toile afin d'éviter d'attirer les regards.
- Assurez-vous d'un bon éclairage extérieur en laissant vos lumières extérieures allumées dès la tombée du jour.
- Peinturez une petite partie de votre souffleuse avec une couleur qui vous permettra de l'identifier facilement ou encore burinez-la en y gravant votre numéro de permis de conduire.
- Enfin, soyez vigilant et signalez tout véhicule qui vous semble suspect en contactant le 911.

Si, malgré tous vos efforts, vous vous faites tout de même voler votre souffleuse, afin de faciliter le travail des policiers pour la retracer, veuillez remplir dès maintenant la section ci-dessous et conservez ce papier dans vos documents personnels.

Marque : _____

Modèle : _____

Couleur : _____

Année : _____

No de série ou
inscription buriné : _____

Marques distinctives : _____

Christopher Harding
Agent sociocommunautaire
Relationniste médias
450 473-4686, poste 256
charding@rpldm.ca

DANSE DE L'AMITIÉ

Tous les lundis, au centre communautaire, venez vous divertir au son de la musique de Diane Degré, professeure de l'Association professionnelle de danse en ligne.

Cours pour débutants le matin de 9 h à 11 h 30, pour les intermédiaires de 13 h à 15 h, et pour tous en soirée de 19 h à 21 h. L'équipe est présente toute la journée pour vous accueillir.

Prochaine soirée thématique : 24 février sous le thème de la Saint-Valentin. Dès 19 h 30, présentez vous au centre communautaire habillé d'une touche de rouge pour être éligible à des prix spéciaux. La carte de citoyen n'est pas obligatoire pour cette soirée et le prix d'entrée est de 10 $.

Pour plus d'information :
Jean-Claude Lecours
450 473-8247

Louise Damico 450 623-0241

facebook.com/dansedelamitie

LA COMÉDIE HUMAINE

PRÉSENTE LA PIÈCE DE THÉÂTRE *PYGMALION*

MTL, 1938. Élisa est une jeune fleuriste itinérante issue du quartier Faubourg à m'lasse qui n'a pas la langue dans sa poche ! Cette « chatte de gouttière » à la répartie facile croisera le professeur Higgins, un homme froid et indépendant, qui acceptera le défi d'en faire une « princesse » ! Nous découvrirons une jeune fille malhabile, mais aussi tenace, drôle, intelligente et attachante. Est-ce que son professeur se laissera toucher par l'accomplissement de son élève ?

Date : 17 mars à 20 h
Endroit : Polyvalente de Deux-Montagnes
Coût : 30 $ / adulte et 19 $ / étudiant (taxes incluses)
Billets : en vente au Superclub Vidéotron du 2700, boul. des Promenades à Deux-Montagnes

MATINÉES MÈRES-ENFANTS DEUX-MONTAGNES

Groupe de mamans qui se rencontrent, en compagnie de leurs poupons, chaque vendredi matin (de 9 h à midi) pour une petite pause. Au menu : brunch, bricolage, cuisine, causerie, activité sportive, conférence. Une halte-garderie est offerte pour les enfants de 9 mois à 5 ans.

Tarifs : du 9 février au 23 mars, 48 $ (6 vendredis), 40 $ pour un carnet de 5 matinées ou 10 $ à la carte.

Maison des citoyens de Deux-Montagnes au 202, rue Henri-Dunant.

Pour plus d'information ou pour connaître la programmation :

matineesme@gmail.com
facebook.com/MatineesME

Fleur de l'Âge

L'organisme Fleur de l'Âge vous invite à venir vous amuser en jouant à la pétanque intérieure au centre communautaire, le jeudi à 12 h 45. Plaisir assuré !

Pour plus d'information : Roger Brunet au 450 473-2942

Inauguration des nouveaux tapis de pétanque en présence des participants, entourés de Me Sonia Paulus et Mme Sylvie D'Amours.

Club Optimiste

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Danses jeunesse – 8 à 13 ans
5 $ l'entrée – 19 h à 21 h 30
Au Pavillon Jeunesse Optimiste
3014, chemin d'Oka

• Vendredi 16 mars
• Vendredi 6 avril

Pour plus d'information :
Suivez-nous sur Facebook/Club-Optimiste-Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Carolane Lajeunesse
514 506-3627

Venez danser avec nous !

Cercle des Fermières

Venez nous rencontrer au Cercle des Fermières. Avec nous, vous aurez l'occasion d'apprendre le tricot, le crochet, la broderie, la couture, le tissage et beaucoup plus. Notre groupe est formé de femmes qualifiées qui savent travailler avec cœur et qui s'impliquent bénévolement pour plusieurs causes.

Les ateliers ont lieu au centre communautaire (99, rue de la Mairie), les lundi et mercredi de 13 h à 15 h et de 18 h 30 à 21 h.

Nous avons une réunion mensuelle le 2e lundi soir de chaque mois. Au plaisir de vous rencontrer !

Pour plus d'information :
Rose Marie Oudin - 450 598-6045

CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 9592

SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les citoyens pour leur grande générosité ! Vous aimeriez avoir des informations sur les Chevaliers de Colomb, sur nos activités offertes, comment devenir membre ou bénévole ? Venez nous rencontrer le vendredi soir à 19 h au sous-sol du centre communautaire.

Prochaines activités

24 février : soirée bowling
25 mars : brunch suivi d'un Whist militaire

Suivez-nous sur Facebook
Chevaliers de Colomb conseil #9592 Ste-Marthe-sur-le-lac

Dons d'articles faits par le Cercle des Fermières pour la Guignolée 2017.

Danse en coeur

Dansons ensemble pour un avenir plus sain !

Nos cours sont déjà commencés, par contre, il n'est pas trop tard pour vous joindre à nous, débutants et intermédiaires. Pour vous inscrire, ayez en main votre carte de citoyen de Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Nos soirées de danse se tiendront les 24 février et 31 mars. Vous pouvez vous procurer votre billet sur place. La carte de citoyen n'est pas requise pour les soirées.

Notre souper de fin de session aura lieu le 28 avril. La carte de citoyen n'est pas requise, mais vous devez tout de même réserver votre billet.

Les soirées sont animées par Lyne Lefebvre et son équipe, et ont lieu au Pavillon Jeunesse Optimiste situé au 3014, chemin d'Oka.

Pour plus d'information :
Francine Turcotte 450 623-0786
danseencoeur@videotron.ca
www.danseencoeur.ca

Comité d 'aide alimentaire des Patriotes

Le Comité d'aide alimentaire des Patriotes est un organisme qui vise à apporter une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la collecte, la transformation et la distribution de nourriture.

Vous êtes visionnaire, vous avez de l'entregent, du dynamisme et vous souhaitez vous impliquer dans l'administration d'un organisme ? Nous sommes à la recherche de membres afin de compléter notre conseil d'administration.

Pour plus d'information :
Marie-Pier Aubin, au 450 472-9469 ou caa-patriotes@videotron.ca

NOUS JOINDRE

HÔTEL DE VILLE
3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac (Québec) J0N 1P0
Téléphone ____ 450 472-7310
Cabinet de la mairesse ____ poste 144
Direction générale ____ poste 144
Service du greffe ____ poste 120
Service des communications et relations avec les citoyens ____ poste 109
Service de l'urbanisme ____ poste 216
Service des taxes ____ poste 100

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
3003, chemin d'Oka, local 103
Téléphone ____ poste 101

CENTRE COMMUNAUTAIRE
99, rue de la Mairie
Service des loisirs et de la vie communautaire ____ poste 145
Service des arts et de la culture ____ poste 145

GARAGE MUNICIPAL
2960, boulevard des Promenades
Service des travaux publics et de l'entretien du territoire ____ poste 111
Service du génie et d'aménagement du territoire ____ poste 111

POLICE RÉGIONALE ____ 450 473-4686

SERVICE DES INCENDIES ____ 450 473-2730

URGENCES ____ 911

Responsable de la publication : Me Sonia Paulus, mairesse
Rédaction des textes et coordination : Geneviève Béala, responsable des communications et des relations avec les citoyens
Mise en page et infographie : Communications Studiogrif
Impression : Imprimerie L'Empreinte inc.
Distribution : Société canadienne des postes
Tirage : 7 200 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Vision sur le Lac est une publication de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac. Elle vise à informer la population sur les activités et les événements qui se tiennent dans leur ville. Elle est distribuée gratuitement, dans tous les foyers marthe-lacquois et publie plusieurs photos prises par le *Club photo Sainte-Marthe-sur-le-Lac.*